BILAN DU MANDAT 2022/2026 DES ELUS AU CLUPP DE PORT LA FORET

Notre fonctionnement

D'emblée, les 6 élus, titulaires et remplaçants, ont décidé de se voir régulièrement et d'échanger entre eux par mail ou whatsapp, de manière informelle.

L'habitude a été prise de rencontrer F.Boccou, le Directeur de la SAEM-Sodefi , deux fois par an, avant la réunion du CLUPP de Novembre, et avant la saison d'été. Une réunion préparatoire entre nous permet de préparer questions et ordre du jour. En cas d'urgence, ou de demande particulière d'un usager du port, nous avons traité cela par mail entre nous, avec une rencontre éventuelle de l'un d'entre nous directement avec FB.

F.Boccou nous a toujours reçus et écoutés, le résultat de ces interventions et demandes étant développés plus loin.

Période de découverte 2022/ 2023 ???

1er objectif : faire connaitre le CLUPP

Une page spécifique CLUPP étant prévue sur le site de PLF, nous avons travaillé à la rédaction d'un texte de présentation de notre rôle, en insistant sur notre souhait d'être à l'écoute des besoins des usagers. Le texte n'ayant pas été retenu, au profit d'un texte purement administratif ; il est resté une photo de groupe et la liste de nos noms ; une seule adresse mail permet aux usagers de nous contacter.

Bilan : *2 contacts et une présence aux réunions annuelles du CLUPP de 4 ou 5 personnes max.*
Une action de médiation entre un locataire et le port.
Nous avons souvent sollicité la concertation pour une meilleure compréhension.

2eme objectif : difficultés de circulation et de stationnement, sur le port

Plusieurs propositions concrètes de notre part, pour favoriser le vélo, et privilégier le stationnement des usagers du port, en particulier côté sud et cale sud. Elles ont abouti à la clarification du stationnement pour la cale sud (avec parking CDK), à la création de 8 places de stationnement réservées aux usagers et de 2 supports à vélos. Suite à une distribution généralisée de PV, un badge d'usager à coller sur les voitures a aussi été créé, mais sans communication ni contrôle, donc sans effet ! Récemment, la récupération de places sur le terre-plein a amélioré notablement la situation au ponton B.

***Bilan** : quelques efforts notables, dont l'impact a été minimisé par le manque d'information auprès des usagers. Compte tenu des compétences partagées -Etat- Sodefi et Commune- l'aménagement de la partie Sud (la cale public) est décalé, en espérant que les mesures provisoires éviteront les conflits d'usage.*

3ème objectif : **Suivi administratif et budgétaire**

Le CLUPP n'ayant qu'un rôle consultatif et sa réunion annuelle n'intervenant qu'après le vote des budgets par la SAEM, notre rôle est minime.

Concernant l'augmentation des tarifs de location, nous n'avons pu que marquer notre réprobation à 2 conseils portuaires. Comprendre le budget, c'est aussi mieux appréhender le fonctionnement du port.

Période des travaux 2024/2025

Informés en amont, nous avons pu soulever quelques interrogations sur les aménagements et le planning. Compte tenu de la pression des travaux sur les équipes du port, nous ne sommes intervenus que sur des aspects pratiques fonctionnels.

L'augmentation des tarifs, le financement des travaux, et la nécessité de provisionnement pour le dragage ont été des sujets récurrents.

***Bilan** : le timing des travaux a été respecté, le budget ajusté, il reste à évaluer le fonctionnement et la satisfaction sur une saison complète de carénage.*

Période post travaux

L'essentiel de nos interventions a porté sur des ajustements pratiques pour le fonctionnement, comme les accès téléphoniques aux parkings, aires, WC, les circulations piétons et vélos etc… L'installation de caméras devrait éviter de mettre des portillons sur les pontons.

Les sujets récurrents comme les ordures ménagères (odeurs), la réouverture des sanitaires publics, des WC à l'ilot Skoenn, à gérer avec la commune, sont rappelés régulièrement.

Le Passport escale est rallongé de 2 jours, mais l'application est perfectible : pour mémoire prévenir par tel. si on devance le retour.

Le projet de désenvasement du port/chenal est prévu pour 2027/28 ; nous regrettons qu'il soit ramené à -1.5m pour des raisons budgétaires. Le projet INB suit son cours.

Bilan : *il faut relancer régulièrement les demandes, et si des améliorations sont observables, elles sont en général ignorées des usagers par manque d'attention de leur part.*

Une opération comme « l'apéro ponton » , bien accueillie, elle devrait être à deux personnes par bateau .

La demande d'une newsletter régulière aux usagers, par le CLUPP, a été faite à la Capitainerie, qui a retenu la proposition.